

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021



N° 67/2021

Le 22 octobre deux mil vingt et un à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 15 octobre 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; M. Rauzier, Mmes Dollez, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt et M. Kwak par Mme Flagothier.

ABSENTS : MM. Rousseau et Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 23
Votes Pour : 23
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Renouvellement des contrats de mise à disposition des cartes achats.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 avril 2015 relative à la mise en place de la carte achats,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2018 relative au renouvellement de ladite carte pour une période de 3 ans,

Considérant que le contrat avec la Caisse d'Épargne de Picardie, émetteur, arrivant à échéance, il y a donc lieu de le renouveler,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de renouveler le contrat pour les porteurs désignés ci-après :

- Madame Clémence DARVILLE : Directrice de l'école maternelle du Moulin,
- Madame Maria LYON : Directrice de l'école élémentaire du Moulin,
- Madame Sandrine DEBUF : Directeur Général des Services

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental